

Durée :

- Formation à temps plein sur 1 an
- 560 h en centre de formation,
- 1 225 h en entreprise,
- de septembre à juin.

Lieu :

Formation théorique à Fauville en Caux
Formation pratique à Mesnières en Bray ou sur des chantiers-école

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04
 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux

 www.naturapole.fr

Arboriste Elagueur

Par Unités Capitalisables



En partenariat avec le Lycée Saint Joseph

Ce diplôme est également accessible
en formation par apprentissage ou en VAE.

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Arboriste Elagueur est un diplôme de niveau 4 qui permet à son titulaire d'exercer le métier de grimpeur élagueur. Il-Elle exerce son activité dans les entreprises d'espaces verts ou dans le secteur public.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet « naturapole.fr »

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Pour les CACES : être âgé-e de 18 ans minimum,

Conditions d'admission

- Etre âgé-e de 18 ans,
 - Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 en aménagements paysagers (autres bac en lien avec le métier nous contacter)
 - Le recrutement se fait après entretien et tests pratiques et théoriques avec l'équipe des formateurs-trices en charge des enseignements.
- Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

La formation comporte 3 UC :

UC 1	<ul style="list-style-type: none"> Définir une stratégie d'intervention
UC 2	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail
UC 3	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des interventions techniques sur les arbres

Evaluation - Validation

Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.

Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat-es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 50 %
- Taux moyen de satisfaction : non disponible
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2019, à 6 mois) : 100 %

Atouts de la formation

- Sauvetage dans les arbres
- Habilitation électrique
- CACES nacelle
- Brevet Sauveteur Secouriste du Travail

Démarches d'inscription :

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement :

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au-à la demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du-de la candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

- Tél. 02 35 95 97 04
- cfppa.fauville@educagri.fr

- 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
- www.naturapole.fr



naturapole.fr